

Piles au lithium Section II : déclaration de l'expéditeur

Pour les envois de lithium-ion et de métal
lithium emballés avec de l'équipement ou
contenus dans celui-ci

| | | |
|--|---------------------------|---------------------|
| Numéro de la lettre de transport aérien : _____ | Numéro du HAWB : _____ | Provenance : _____ |
| Expéditeur : _____ | | Destination : _____ |

| | |
|---|---|
| <p>1. <input type="checkbox"/> JE CERTIFIE que cet envoi ne contient pas les articles interdits suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cellules et blocs-piles rappelés, endommagés ou défectueux; ▪ Envois contenant uniquement des cellules ou bloc-piles; ▪ Appareils électroniques usagés ou remis à neuf contenant des piles au lithium-ion ou au métal lithium emballées dans un suremballage. | <p>REMARQUE : Tous les envois contenant des piles au lithium-ion ou au métal lithium comprises dans l'article II, quelle que soit leur quantité ou leur taille, devront être accompagnés de cette déclaration, qui devra être remplie et soumise lors de l'envoi.</p> <p>Cette déclaration n'est pas requise pour les systèmes de localisation GPS et les appareils de suivi de la température qui sont approuvés.</p> |
|---|---|

2. Cet envoi contient des **CELLULES** ou des **BLOC-PILES** au lithium dans la configuration suivante (cochez toutes les cases qui s'appliquent).

| | |
|--|---|
| <p>Instructions d'emballage 966 : piles au lithium-ion UN3481 emballées avec de l'équipement, conformément à l'article II</p> <p><input type="checkbox"/> Les cellules ou les blocs-piles contenus dans un colis peuvent ou non être installés dans l'équipement. Le nombre maximum de cellules ou de blocs-piles autorisé dans chaque colis est le nombre minimum pour alimenter l'appareil, plus deux ensembles de recharge.</p> <p>Sélectionnez l'option qui s'applique :</p> <p><input type="checkbox"/> Cellules : maximum de 20 wattheures (Wh) par cellule</p> <p><input type="checkbox"/> Bloc-piles : maximum de 100 wattheures (Wh) par bloc-piles</p> | <p>Instructions d'emballage 967 : piles au lithium-ion UN3481 contenues dans de l'équipement, conformément à l'article II</p> <p><input type="checkbox"/> Seuls les cellules ou les blocs-piles installés dans un appareil et nécessaires à son alimentation sont autorisés.</p> <p>Sélectionnez l'option qui s'applique :</p> <p><input type="checkbox"/> Cellules : maximum de 20 wattheures (Wh) par cellule</p> <p><input type="checkbox"/> Bloc-piles : maximum de 100 wattheures (Wh) par bloc-piles</p> |
| <p>Instructions d'emballage 969 : piles au métal lithium UN3091 emballées avec de l'équipement, conformément à l'article II</p> <p><input type="checkbox"/> Les cellules ou les blocs-piles contenus dans un colis peuvent ou non être installés dans l'équipement. Le nombre maximum de cellules ou de blocs-piles autorisé dans chaque colis est le nombre minimum pour alimenter l'appareil, plus deux ensembles de recharge. Sélectionnez l'option qui s'applique :</p> <p><input type="checkbox"/> Cellules : chaque cellule ne contient pas plus de 1 g de métal lithium</p> <p><input type="checkbox"/> Bloc-piles : chaque bloc-piles ne contient pas plus de 2 g de métal lithium</p> | <p>Instructions d'emballage 970 : piles au métal lithium UN3091 contenues dans de l'équipement, conformément à l'article II</p> <p><input type="checkbox"/> Seuls les cellules ou les blocs-piles installés dans un appareil et nécessaires à son alimentation sont autorisés.</p> <p>Sélectionnez l'option qui s'applique :</p> <p><input type="checkbox"/> Cellules : maximum de 1 g de métal lithium par cellule</p> <p><input type="checkbox"/> Bloc-piles : maximum de 2 g de métal lithium par bloc-piles</p> |

3. INDIQUEZ CE QUI SUIT SUR LA LETTRE DE TRANSPORT AÉRIEN :

A) La déclaration associée à la lettre de transport aérien, B) Le nombre de colis portant l'étiquette relative à la pile au lithium.

4. JE COMPRENDS QUE CHAQUE COLIS INDIVIDUEL (qu'il soit contenu dans un suremballage ou non) :

- NE DOIT PAS contenir plus de 5 kg de cellules ou de bloc-piles au lithium;
- Doit être correctement identifié et porter l'étiquette relative à la pile au lithium.

Je déclare que le contenu de cet envoi a été correctement préparé, qu'il est emballé, marqué et étiqueté correctement, et est à tous égards en bon état pour le transport. Toutes les exigences réglementaires ont été respectées.

| | |
|-------------------|--------------|
| Nom : _____ | Tél. : _____ |
| Signature : _____ | Date : _____ |

Conservez une copie de ce formulaire dans vos dossiers avec un exemplaire de la lettre de transport aérien. Une copie supplémentaire doit accompagner l'envoi et être jointe au colis.

REV006 février 2021